



Conseil communal du 24 juin 2019

Question orale : Parking de la piscine communale

Vous l'avez sans doute remarqué, le parking de la piscine communale subit actuellement quelques aménagements tests, qui aujourd'hui oblige les automobilistes à prendre le chemin de droite qu'utilisaient principalement autrefois piétons, et autres adeptes mobilité douce.

De retour de la CCATM, beaucoup d'utilisateurs se plaignent du danger que cela occasionne. Non seulement ce « chemin-route » est étroit mais il oblige le piéton à s'immobiliser sur le côté lorsqu'un véhicule l'emprunte. Beaucoup d'enfants sont aux abords, cela permettait d'avoir un périmètre plus sécurisé. Avez-vous aujourd'hui plus de retours sur cette phase test, qui nous semble ne pas être opportune.

Nezha DARRAJI
Conseillère communale Ecolo à la Ville de Verviers